Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51). — DEPOT DE VENTE . 78, Grande-Rue.

LE DIMANCHE A ROUBAIX

MUSEE WEERTS. — De 10 à 13 heures, à l'Hôtel de Ville.

SPECTACLES. — **Hippodrome-Théâtre** : Matinée et soirée « Mozart » par la tournée Ch. Baret. **Casino-Cirque Roubaix** : Matinée et soirée : « Attractions et cirque ».

SOLENNITES. — Donation Lagache Delattre à 11 heures, à la mairie de Roubaix.

FETE DE NOEL. — De 11 heures à midi, distribution de jouets par le Comité des fêtes du Fontenoy.

SPORTS. — **Football** : R.C.R. éq. 2 contre F.A.B.S. à 10 heures, boulevard de Lyon. — U. S.R. éq. 1A contre R.C.R. 3 à 10 heures, boulevard de Lyon. **Boxe** : Salle des fêtes rue de l'Hospice, grand gala à 17 heures. **Basket-Ball** : R.C.R. éq. 2 contre A.S.A.R. à 11 heures, au Parc Jean Dubrulle. — F. des A. de Roubaix, entraînement au Foyer, à 10 heures. **Hockey** : Hockey-Club du Fresnoy contre Margate Rink Hockey à 7 heures, aux Etablissements du Fresnoy. **Tir** : A. des Arts, entraînement à 9 heures. — A. Ternaux Roubaix, entraînement à 9 heures, 181, Grande-Rue. — A. Evan, Roubaix, entraînement à 11 heures. **Cynophilie** : Club Cynophile Roubaisien, séance de dressage avec l'homme d'attaque à 7 heures.

PHARMACIENS DE SERVICE. — MM. Vigier, 86, rue Jules-Guesde ; Gravelennes, 100, rue du Grand-Chemin.

postes de qualité

car uniquement composés de pièces des grandes marques, les postes DESMET sont simples, puissants, sélectifs, et cependant d'un prix abordable.

Demandez une audition à votre électricien ou aux

Ets DESMET

226 *bis*, Rue Solférino, 226 *bis*
LILLE

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR

Samedi matin, les douaniers ont arrêté un fraudeur, Henri Van Brabant, 22 ans, sujet belge, qui transportait 14 kilos de tabac de provenance étrangère.

Il a été conduit à Lille par les soins de la gendarmerie.

UN ROUBAISIEN BLESSÉ A QUESNOY-SUR-DEULE

Hier, vers 11 h. 45, un accident s'est produit à la distillerie Lesartre, à Quesnoy-sur-Deûle, dans les conditions suivantes :

M. Henri Depree, 23 ans, demeurant à Roubaix, rue de Mouvaux, cour Delerue, 1, était occupé à son travail à la distillerie en question. Soudain, il eut le bras gauche arraché par une courroie de transmission et fut projeté contre le mur, où il se fit des blessures au cuir chevelu. M. le docteur Ficheux, de Quesnoy-sur-Deûle, fut appelé à donner ses soins au blessé.

Celui-ci, sur sa demande, fu ensuite transporté à l'Hôpital La Fraternité, de Roubaix.

Phonographes

J. BARDIAUX, seule maison, 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.

LUTHERIE :: JAZZ-BAND :: PIANO

Facilité de paiements. — Téléphone : 37-75

ROUBAIX. — MAISON DE CONFIANCE

ŒUVRE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Dans sa réunion du lundi 17 décembre, le Comité Roubaisien du Timbre Antituberculeux a décidé l'organisation d'une « Journée du Timbre » qui aura lieu dimanche prochain 30 décembre.

Il a été fait appel à ce sujet, aux anciennes et anciennes élèves de nos écoles, pour placer des fleurettes et recueillir les oboles de la population en ville et dans les salles de spectacles.

Le Comité invite la population à réserver bon accueil aux quêteurs et espère que le 30 décembre, chacun voudra posséder la fleurette de la « Journée du Timbre Antituberculeux ».

Séance du Colisée

La séance de gala donnée au Colisée, le vendredi 21 décembre, au profit du Timbre Antituberculeux, a produit un magnifique résultat.

La recette a été de 2.046 fr. ; la quête a rapporté 1.307 fr. 55 et la vente de timbres, 338 fr. ; soit un total de 3.691 fr. 55.

Le Comité est heureux de féliciter la direction du Colisée de sa généreuse initiative et remercie bien vivement tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée.

Le gala de « Radio-Roubaix » au profit du Timbre Antituberculeux

La soirée de gala organisée par l'Association d'amateurs sans-filistes « Radio-Roubaix » au profit du Timbre Antituberculeux, s'annonce comme devant être l'une des plus belles manifestations de la saison d'hiver, tant par la diversité du programme que par la valeur des artistes qui y prendront part.

Cette soirée placée sous le patronage de l'Administration municipale et des « Amis de Roubaix » aura lieu au Casino, dont la vaste salle restaurée et pourvue des derniers perfectionnements du confort moderne a été mise gracieusement à la disposition du Comité de « Radio-Roubaix », pour cette soirée du mardi 15 janvier, par M. Pico, le très sympathique et dévoué propriétaire directeur du Casino.

ENTENDEZ-NOUS

VENDRE une bière fabriquée suivant la définition de **PASTEUR**, avec de l'orge et du houblon, est une tradition suivie à la **BRASSERIE COOPÉRATIVE « L'AVENIR »**, à Fives-Lille, qui justifie ainsi sa vieille réputation commerciale.

CONTENTER les petits ménages en leur livrant des fûts à partir de 25 litres, c'est **ETENDRE** à tous les avantages de la coopération.

PROGRESSER dans la vente, n'est-ce pas la meilleure marque de confiance décernée par une clientèle qui apprécie sa bière **LA MOINS CHÈRE A QUALITÉ ÉGALE**.

FOURNIR des vins et liqueurs de première qualité aux prix les plus réduits, ristourne immédiatement déduite, c'est **AUGMENTER** le pouvoir d'achat des coopérateurs.

Toutes ces références justifient amplement que la **BRASSERIE COOPÉRATIVE « L'AVENIR »** est la **PLUS POPULAIRE** de la région.

Adresser les commandes par écrit, rue d'Aguesseau, 16 à 20, ou par téléphone n° 9-98.

Les livraisons sont assurées dans les 48 heures

BELLE MANIFESTATION SCIENTIFIQUE

Comme nous l'avons relaté, c'est le vendredi 4 janvier prochain que sera donné en l'Hippodrome de notre ville, en soirée, à 20 heures, le grand gala de T. S. F.

Cette soirée scientifique, organisée par le Radio-Club du Nord de la France, sous la présidence de M. Hudelo, préfet du Nord, promet de remporter un gros succès.

M. Edouard Belin, le célèbre inventeur de la Radiophotographie, viendra en notre ville parler de ses plus récentes découvertes et cet illustre savant se propose de réaliser des expériences des plus sensationnelles.

Partout, il est question de télévision, de radiovision et le seul nom de ce célèbre inventeur suffit pour faire affluer le public, avide de connaître ces merveilleuses applications des sciences radioélectriques.

M. Marique, ingénieur belge, chef du service de T. S. F. dans l'aéronautique commerciale, nous parlera du rôle de la T. S. F. dans la navigation aérienne, l'une des plus belles applications de notre science.

Le grand Film de la Radio française sera projeté sur l'écran et nous montrera l'évolution de la T. S. F. en France.

De plus, au cours de cette soirée, Mme Lemoine, 1er prix du Conservatoire de Lille, récitera en déclamation « Etre Française » et pour parfaire l'attrait de ce gala, la musique du 43e d'infanterie, exécutera, sous la direction de M. le capitaine Tournou, différents morceaux de choix.

Ce simple aperçu du programme indique toute l'ampleur de cette manifestation faite au profit des aveugles de guerre, et les personnes désireuses d'assister à cette soirée, feront bien de se hâter pour retenir les quelques places disponibles en location.

Celle-ci a lieu au siège social du Radio Club du Nord de la France, 55, rue Neuve, à Roubaix. Tél. 7.49 (Cave des Arcades).

RHUMES - BRONCHITES

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient au genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent. Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Helcay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DE ROUBAIX ET LA LOI SUR LES ASSURANCES SOCIALES

Dans leur assemblée générale de décembre, l'Union des Sociétés de Secours Mutuels et l'Union Mutualiste de Roubaix et ses cantons, ont décidé de nommer quatre délégués de chaque union, afin d'entrer en relation pour former une fédération des Sociétés de Secours Mutuels des cantons de Roubaix, en vue de l'application de la loi sur les Assurances Sociales, pour faire une caisse primaire s'occupant au moins des services maladie, décès, maternité...

Les délégués se sont rencontrés le 27 décembre et les décisions suivantes ont été prises : le principe de la Fédération est adopté d'un commun accord. Il importe de lui donner au plus tôt un statut légal et toutes diligences seront faites pour l'élaboration des statuts et la nomination du Conseil d'Administration.

Les Unions de Sociétés de Secours Mutuels de Lannoy et Tourcoing seront pressenties pour entrer dans cette Fédération et dès que leur décision sera connue, une assemblée générale des délégués des Société de Secours Mutuels adhérentes à la Fédération (un par Société) sera convoquée afin d'approuver les statuts et de nommer le Conseil d'Administration provisoire (En principe 4 administrateurs par Union de Sociétés).

Dès que le règlement d'administration publique réglementant la loi sur les Assurances Sociales sera paru, la Fédération procédera à la création de sa caisse primaire.

LA BONNE

LINGERIE

EST VENDUE CHEZ

FAM

20, Rue des Ponts-de-Comines

FORMATION DES CLASSES

Avis aux jeunes gens qui doivent être inscrits sur les tableaux de recensement

Une affiche, apposée dans les mairies, indique aux jeunes gens qui doivent être inscrits sur les tableaux de recensement, les renseignements à fournir par les intéressés sur leur situation de famille, les titres à faire valoir, les demandes diverses. Elles donnent des conseils et fixent les droits : 1. des mariés sans enfants, veufs avec enfants : 2. fils d'un père (ou d'une mère) mort pour la France ou disparu : 3. fils d'un père réformé avec 50 % ou moins d'invalidité : 4. nombre de frères et sœurs vivants, ou morts pour la France ou disparus : 5. soutiens indispensables de famille : 6. pupilles de la Nation : 7. demande de sursis en vertu de l'article 22 de la loi (frères inscrits la même année ou jeunes gens ayant des frères accomplissant leur service légal) : 8. demande à servir dans le même corps que son frère : 9. demande de sursis en vertu de l'article 23 de la loi : 10. infirmités déclarées ; 11. demande à être visité en dehors du département du domicile : 12. omis : 13. arme, corps ou service demandé : 14. réside en Algérie, Tunisie, Maroc, une colonie ou pays de protectorat ou territoire à mandat, à l'étranger hors d'Europe : 15. demande à contracter l'engagement spécial dit de devancement d'appel prévu par l'article 63 de la loi.

L'attention des jeunes gens recensés est attirée sur les dispositions de l'article 19 de la loi du 31 mars 1928 qui prévoit la convocation 15 jours avant la date des jeunes gens qui ne se rendent pas au Conseil de revision.

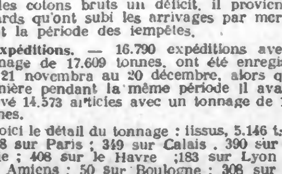

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX

LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

La période du 21 novembre au 20 décembre a été active. Le chapitre : arrivages surtout a enregistré une augmentation importante, sur la période correspondante de l'année dernière. Cette plus-value qui est de 15.000 tonnes indique suffisamment que les affaires ont repris sérieusement. On constate cependant sur les laines et les cotons bruts un déficit, il provient des retards qu'ont subi les arrivages par mer pendant la période des tempêtes.

Expéditions. — 16.790 expéditions avec un tonnage de 17.609 tonnes, ont été enregistrées du 21 novembre au 20 décembre, alors que la dernière pendant la même période il avait été relevé 14.573 articles avec un tonnage de 14.259 tonnes.

Voici le détail du tonnage : tissus, 5.146 t. dont 1.268 sur Paris ; 349 sur Calais ; 390 sur Marseille ; 408 sur le Havre ; 183 sur Lyon ; 111 sur Amiens ; 50 sur Boulogne ; 308 sur Dunkerque ; 343 sur Anvers ; 48 sur Ostende : 66 sur Louviers ; 89 sur Strasbourg.

Laine peignée. — 25.638 t., dont 82 sur Calais ; 68 sur l'Italie ; 28 sur Elbœuf ; 52 sur Mulhouse ; 26 sur Louviers ; 984 sur Fourmies.

Laine filée. — 795 t., dont 30 sur Marseille : 89 sur Calais ; 28 sur Boulogne ; 244 sur Anvers ; 202 sur Ostende ; 41 sur Fourmies.

Coton filé. — 598 t., dont 12 sur Marseille ; 38 sur Calais ; 32 sur Troyes ; 81 sur Saint-Etienne ; 81 sur Roanne ; 13 sur Boulogne.

Autres marchandises. — Laine lavée, 179 t.; métiers, 251 t. ; coke, 1409 t. ; houille, 139 t.; pommes de terre, 1.114 t. ; cuirs, 239 t. ; charpenie en fer, 215 t. ; toile écrue, 115 t. ; biscuits, 192 t. ; chanvre, 132 t. ; fonte, 124 t.

Les arrivages. — Se sont élevés à 12.974 articles et un tonnage de 58.409 t. ; au cours de la période correspondante de 1927, 12.752, arrivages avaient donné 43.086 t.

Dans le tonnage de 58.409 t., les combustibles minéraux comptent pour 31.519 t. contre 17.972 l'an dernier.

Les produits textiles qui l'an dernier avaient été de 5110 t. sont descendus à 4.255 t., les diminutions sont constatées sur la laine brute : 959 t. au lieu de 1.401 t., le coton brut 771 t. au lieu de 1.179 t.

Demandez-le

BOCK MUNICH MEYERBEER

AVEC RISTOURNE

de la Brasserie Coopérative

UNION DE ROUBAIX-TOURCOING

35, rue Meyerbeer, à ROUBAIX

LE PRIX DE LA VIANDE ABATTOIR COMMUNAL

Cours des viandes en cheville. Semaine du 24 au 29 décembre 1928 :

Bœufs, vaches et génisses. — Première qualité : 9 à 10 fr., extra, jusqu'à 12 fr. 50 ; deuxième, 7 fr. à 8 fr. 50 ; troisième, 4 fr. 50 à 6 fr. 50.

Taureaux. — Première qualité, 6 fr. 75 à 8 fr., extra, jusqu'à 8 fr. 50 ; deuxième, 5 fr. 75 à 6 fr. 50 ; troisième, 4 fr. 50 à 5 fr. 50.

LES OPÉRATIONS DE LA GRANDE VITESSE

Il n'est pas enregistré de très grandes différences sur les opérations du 21 novembre au 20 décembre, comparées à celles de la même période en 1927.

Le nombre des voyageurs, 30. 896, a produit 468.648 francs. Il avait été, l'année dernière, de 31.995 et avait produit 443.838 francs.

Les messageries, en expéditions, ont atteint 16.166 contre 15.765 l'année dernière.

Augmentation des postaux étrangers qui passent de 4.753 à 5.615. Par contre les postaux français sont tombés de 32.976 à 30.010, les valeurs déclarées de 28.692 à 21.380.

Arrivages, 12.228 contre 12.015 en 1927.

Postaux à l'arrivée 12.309 contre 13.115 en 1927.

Exportations. — Sur Anvers, 12 t.; Gand, 1 t.; Calais (Londres), 4 t.: Dunkerque, 3 t.; Boulogne, 6 t.; Le Havre, 10 t.; Marseille, 18 t.; La Rochelle, 3 t.; Etat belge (ports exceptés), 55 t.; Pays-Bas, 20 t.; Allemagne, 3 t.; la Sarre, 10 t.; Suisse, 9 t.

LA BRASSERIE UNION ST-AMAND

rappelle à ses actionnaires l'assemblée générale du 6 janvier 1929. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas reçu de convocation sont priés d'en avertir le bureau.

La Brasserie ne livre que des bières de tout 1er choix.

Sociétés et comités

LES AMIS DE LA BASSE-COUR DE ROUBAIX TOURCOING. — A l'issue de la réunion de la Fête de Noël a eu lieu le tirage de la tombola de l'Exposition des 17, 18, 19 novembre dernier. Voici la liste des numéros sortis : 159 — 196 — 464 — 110 — 462 — 31 — 158 — 493 — 142 — 61 — 224 — 349 — 56 — 204 — 225 — 398 — 33 — 335 — 265 — 545 — 538 — 47 — 547 — 379 — 486 — 460 — 24 — 351 — 137 — 271 — 556 — 279 — 144 — 179 — 206 — 353.

Les possesseurs de ces numéros sont priés de retirer leurs lots, Brasserie du Gymnase, 8, rue du Grand Chemin, à Roubaix, sur présentation du palmarès de l'Exposition.

Les membres de la Société qui désirent la visite de leur élevage par la Commission, sont priés de s'inscrire au siège de la société, d'importantes primes seront attribuées aux lauréats.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — A la suite de la distribution des jouets a eu lieu la tirage de la tombola, dont voici les numéros gagnants : 1391, 1138, 891 et 856.

Les parents pourront se présenter 43, rue de la Gare, à partir de mercredi prochain, porteurs du livret de famille et des billets de tombola, qui donneront droit à quatre livrets de 50 francs.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX. — Les dimanches, de 10 heures à midi ; le mercredi, de 19 à 20 heures, permanence, renseignements et adhésions, au siège, salle des fêtes, rue de l'Hospice. On reçoit les cotisations 1929.

ETAT CIVIL

Naissances. — Arthur Courtecuisse, rue du Vieux-Hutin, 3. — Aaynald Geoffrois, rue Lacroix, 154. — Micheline Huart, rue Fourcroy, 11. — Claude Lubbers, re Wattrelos, boulevard de Cambrai, 60. — Michel Marissal, rue de Maubeuge, 64.

Publications. — Gustave Carlier, maçon, rue des Longues-Haies, 206 et Stéphanie Derkinderen, soigneuse, rue des Longues-Haies, 217 bis.

Décès. — Jeanina Vandenhœde, 4 ans, rue d'Alger, 50 bis, c. Delcroix, 1. — Eugénie Aernout, veuve Moinié, 78 ans, rue du Fontenoy, 120.

Papiers Peints

Dernières Nouveautés en solde, couleurs préparées à la céruse, à 5 fr. 50 le kilog. — Maison **César FRIANT, 71, r. Jules-Guesde, Roubaix. Tél. 31-65**

WATTRELOS

AU CONSEIL MUNICIPAL

La conseil municipal de Wattrelos s'est réuni, à la mairie, le vendredi 28 décembre, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Henri Briffaut, maire.

Jours de vacances dans les écoles primaires publiques. — Le conseil émet un avis favorable à la répartition des six jours de congé mobiles dans les écoles primaires publiques, fixée par M. l'inspecteur primaire, savoir : le 31 décembre ; les 2, 4, 5 janvier ; le 1er mai et le 24 juin, lundi de la fête locale.

Fournitures d'imprimés pour les services municipaux en 1929. — Le conseil décide le renouvellement du marché passé avec l'Imprimerie Ouvrière de Lille, pour les fournitures d'imprimés aux services municipaux, en 1929, moyennant un rabais de 5 % sur les prix porté à l'état-série de prix annexé.

Crédits complémentaires. — Pour parer aux insuffisances budgétaires, le conseil vote différents crédits complémentaires s'élevant à la somme de 7.431 fr. 94. — Il émet un vœu que les dépenses afférentes au service des cartes d'identité des étrangers soient remboursées intégralement aux communes.

Aliénation de terrain des Hospices au Sartel. — Le Conseil émet un avis favorable à la délibération de la commission administrative des hospices décidant de vendre, à l'amiable, à la Société Anonyme « Manufacture des Cuirs lissés du Nord ; 20, rue de la Tanneria, à Wattrelos, deux parcelles de terrain d'une contenance totale de 1 h. 38 a. 97 c.a. 79/100e, situées au Sartel, au prix de 30 fr. le mètre carré, soit pour la somme totale de 416.933,70 tous frais à la charge des acquéreurs.

Extension du réseau communal de distribution d'eau potable. — Le conseil approuve la réception définitive des travaux de canalisations d'eau potable, exécutés par la Société des Eaux du Nord à Lille, dans les rues Faidherbe, de la Poste, de Leers, et dans la Cité Ouvrière de l'Aveiln, s'élevant à 122.200 fr.

Subvention. — Le conseil vote une subvention annuelle de 50 francs, en faveur de la Mutuelle Centrale du Syndicat National des agents du service actif des Douanes de France et des Colonies

Sinistrés de la Guadeloupe. — Le conseil estimant qu'il y a à Wattrelos des malheureux sinistrés de l'Espierre qui méritent de retenir la sollicitude de l'assemblée communale à défaut de celle de la Nation et des Pouvoirs publics, vote, néanmoins un subside de 100 francs en faveur des sinistrés de la Guadeloupe, pour déférer à l'invitation de M. Hudelo, préfet du Nord.

Communications diverses. — M. le maire donne communication : 1° de la réponse de la Compagnie l'Electrique L.R.T., au vœu du conseil municipal relatif aux nouveaux tarifs appliqués sur la ligne Leers-Tourcoing, et d'une lettre de M. le maire de Roubaix, faisant ressortir que les villes de Roubaix et Tourcoing n'ont pas à intervenir pour la modification du sectionnement et encore moins pour la modification des tarifs du réseau départemental ; 2° de la décision préfectorale prescrivant que tous les nouveaux agents et employés communaux seront obligatoirement assujettis au régime de la Caisse intercommunale des retraites, en conformité de l'adhésion votée par le conseil municipal du 13 novembre 1928 ; 3° d'une lettre de M. le directeur régional des P.T.T. faisant connaître que la demande d'installation d'une boîte aux lettres, rue Leuridan-Noclain, est à l'étude, et que le résultat sera communiqué aussitôt que possible.

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention aux sieurs Flévet Roger, 20 ans, tisserand, demeurant à Roubaix et à Duflos Léonard, 30 ans, cabaretier, demeurant à Tourcoing, pour avoir circulé sur un trottoir interdit ; contravention également au sieur Couteau-Allard, propriétaire, Grand'-Rue 139, à Roubaix, pour ne pas avoir fait vider une fosse d'aisance, rue Faidherbe, 332, à Wattrelos.

FETE DE FAMILLE AU CERCLE HORTICOLE. — C'est aujourd'hui dimanche 30 décembre, qu'aura lieu la fête annuelle pour les familles des sociétaires, dans la salle des fêtes du Central-Ciné, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. — Les portes seront ouvertes à 14 h. 15 : rideau à 14 h. 45. Entrée sur présentation de la carte 1928, contre remise d'un billet de tombola gratuit.

PHARMACIENS DE GARDE. — Toute la journée d'aujourd'hui dimanche : M. Denimal angle des rues Carnot et du Moulin (Centre). — Le mardi (Nouvel An) : Pharmacie Mellin, 29, rue Pierre Catteau.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES ET L'UNION BELGE. — Le dépouillement de l'Arbre de Noël organisé par la F.N.C.B. et l'Union Belge, en faveur des enfants de leurs sociétaires, aura lieu aujourd'hui dimanche 30 courant, à 14 heures, salle Piet, rue du Moulin. — Le concert gratuit, donné par ces deux groupements, aura lieu le même jour, même salle, à 18 heures.

L'invitation sera exigée à l'entrée.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Raymond Deprost, rue de Beaulieu, 34 ; Marie-Thérèse Salcmbier, 23, rue des Poilus.

CROIX

L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE COMMUNAL. — Au cours de sa séance du 17 décembre, le Conseil municipal de Croix a examiné entre autres points formant son programme et les grands projets à solutionner, l'agrandissement du cimetière communal.

La guerre n'a pas éteint le culte des morts. Au contraire, il a été constaté une tendance marquée du nombre de familles recourant à l'achat de concessions au cimetière. La proportion de ces concessions est beaucoup plus grande qu'avant les hostilités.

Il en résulte une occupation plus longue des terrains concédés. Enfin la ville de Croix voit s'accroître sans cesse sa population. Et le cimetière actuel est trop petit.

Le Conseil municipal, mis au courant de la question en a abordé l'examen. Il envisage, en principe, l'agrandissement du cimetière communal. Plusieurs solutions sont possibles. Comme cet agrandissement peut se faire de plusieurs côtés, l'Administration a été autorisée à engager des pourparlers avec des propriétaires voisins pour discuter de l'acquisition éventuelle des terrains nécessaires.

Le projet, mis au point, fera l'objet d'un nouvel examen pour décision définitive.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 42 francs collecte au cours du banquet de chez Delporte, 77, rue Chevreul : 50 francs, société du Pigeon Roux, siège chez G. Cocu, à la Makellerie, quête au cours de son banquet ; 23 fr. 50 à l'issue du Réveillon de Noël chez M. Gottrand Asseman, cafetier à la Descente de la Mairie, rue Jean Jaurès, 185.

50 fr. de la part de M. Louis Lestienne.

LA FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion de la nouvelle année les établissements publics pourront rester ouverts les nuits des 30 et 31 décembre et 1er janvier. Ceux qui ont l'autorisation de jouer de la musique et de laisser danser pourront le faire jusqu'à minuit.

ESPERANTO. — Le 9 janvier, un cours d'espéranto s'ouvrira à l'école des garçons Victor-Hugo, place de la République. Le cours mixte aura lieu les mercredis, de 19 à 20 h. 30.

Cette langue, accessible à tous, est la plus facile entre toutes ; six mois d'études rendent déjà de grands services.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Cartier, directeur des cours professionnels ou à M. Douchez, 154, rue Carpeau, Wasquehal.

ETAT CIVIL. — **Publications de mariages.** — Deleu Joseph, employé de commerce, rue Saint-Nicolas, 1 et Thoord Madeleine, confectionneuse, rue Chevreul, 79. — Carlier Paul, mécanicien à Roubaix et Segers Marthe sténodactylo, rue de l'Avenir, 44. — Suwaj Ladyslas, manœuvre, rue Gustave-Dubied, 172 et Balcerzak Anne, peigneuse, à Wasquehal. — Houplain Bank, aide-chimiste, boulevard Zola, 143 et Leconte Claire, ourdisseuse à Roubaix.

WASQUEHAL

LE DIMANCHE A WASQUEHAL

Le bureau de l'Etat Civil sera ouvert de 10 à 11 heures. — A 8 h. 30 et 10 heures, grands matches de football au stade municipal. — Toute la journée, concours-exposition de pigeons voyageurs au profit des vieillards des petits ménages chez Barbieux, rue Ferrer. — A 14 h. 15, coupe Max-Lejeune au stade municipal entre Racing-Club Roubaix et Excelsior-Club de Tourcoing. — A partir de 18 h., grande ducasse à pierrots chez Moreau, place de la République. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin.

EXPLOIT DE VANDALES

Dans la soirée de jeudi, le conducteur de l'autobus faisant le service Wasquehal-Mouvaux, a aperçu, heureusement à temps, divers tessons de bouteilles en travers de la rue Louise-Michel, en face du sanatorium. Ces débris de verre, qui auraient pu causer des dégâts, et même un accident, ont été enlevés par le conducteur avant de continuer sa route.

Cet acte est sans nul doute l'exploit de garçonnets et l'Administration demande aux parents de veiller sur leurs enfants. Elle n'hésitera pas à prendre des sanctions sévères contre les auteurs de pareils actes si ceux-ci venaient à se renouveler.

DEFAUT D'APPAREIL SONORE. — M. Jean Adoux, menuisier, rue Mirabeau, 66, à Mouvaux, qui circulait sur une bicyclette dépourvue d'appareil sonore, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie de Roubaix.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Occupé comme tisserand à la Filature du Nord, M. Alphonse Montagne, 45 ans 73, hameau du Jambon, à Bondues, a été atteint par la chute d'un porte-fils qui lui est tombé sur le pied, ce qui provoqua un éclatement des chairs de l'extrémité de la phalange avec large enlèvement de l'ongle du gros orteil gauche avec plaie contuse profonde du gros orteil droit. M. le docteur Duquesne qui a donné les premiers soins au blessé a prévu une incapacité de travail de six semaines.

— A l'atelier Prouvost et Lefebvre, le serrurier François Hollemaaert, 19 ans, 21, rue des Fabricants, à Roubaix, a eu la main coincée entre deux sommiers, provoquant un hématome infecté au niveau de l'éminence thénar de la main droite 12 jours de repos. — A la Filature du Nord, l'ouvrière Germaine Laloux, 26 ans, 19, Cité de la Paix, à Wasquehal, a reçu un coup de chariot sur le talon, se faisant une plaie infectée du cou de pied, 12 jours de repos. — A la même usine, Madeleine Lombart, 28 ans, soigneuse, rue des Villas, à Wasquehal, a reçu un morceau de bois sous l'ongle, pour piqûre infectée auriculaire droit 12 jours de repos. — A la même usine, Noens François, 44 ans, terrassier, rue Christophe-Colomb, 56, à Wasquehal, a reçu un coup de berline dans la poitrine, le blessé qui porte une contusion à la partie supérieure du sternum, devra cesser le travail pendant 12 jours. — A la Tannerie Clément-Dupire, René Millescamps, 28 ans, presseur, impasse Pau, 8, à Mouvaux, a frappé sur sa main avec un marteau, se faisant une contusion de la main gauche, 12 jours de repos.

LES PRIX DES DENRÉES DOIVENT ÊTRE AFFICHÉES. — Les gendarmes de Roubaix ont dressé procès-verbal à la charge de M. François Mathon, marchand de volailles, rue Jean-Jaurès, qui avait exposé à son étalage cinq lapins et une dinde dépourvus du prix de vente.

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1929. — Les jeunes gens de la première partie de la classe 1929, c'est-à-dire ceux nés du 1er janvier au 30 juin 1909, sont informés qu'ils pourront se faire inscrire à la mairie, 2e guichet, dimanche et lundi, de 10 à 11 heures. Ils devront se munir du livret de famille.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Mercredi 2 janvier, à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau, et jeudi, à la même heure, à la mairie pour le quartier du Centre. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

AUX ASSURES NÉE EN DÉCEMBRE. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières, nés en décembre, sont priés de faire échanger leur carte annuelle à la mairie, 1er guichet, le plus tôt possible, et en tous cas avant le 5 janvier.

AVIS AUX MUTILÉS. — Les mutilés de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et dont le nom patronymique commence par les lettres : P. Q. R. S. T. U. V. W. X. Y. Z., sont informés que les cartes donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemins de fer sont actuellement échangées à la mairie, 2e guichet, sur présentation du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par arrêté préfectoral du 27 décembre, M. Adolphe Surmont, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Wasquehal, est maintenu en fonctions et sortira d'exercice le 31 décembre 1932.

CHIFFRES D'AFFAIRES. — Vendredi prochain, 4 janvier, de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures, à la salle des fêtes de la mairie, payement de la taxe sur les chiffres d'affaires pour les forfaitaires et les commerçants payant mensuellement. On percevra également les licences d'estaminet, les contributions sur automobiles.

ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Mercredi 2 janvier, de 18 à 18 h. 30, la permanence fonctionnera au siège de la section des Anciens Combattants, place Fénelon, où un membre de la commission se tiendra à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles : carte du combattant, allocation-maladie, etc...

LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion du Nouvel An, les bureaux de la mairie seront fermés lundi et mardi. Toutefois, le bureau de l'Etat Civil sera ouvert aujourd'hui dimanche et lundi de 10 à 11 heures.

SERVICE DE L'EBOUAGE. — Le service de l'enlèvement des boues et ordures ménagères passera dans les quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez lundi 31 décembre, au lieu du mardi 1er janvier (férié).

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Janine Macquet, boulevard de Verdun, 161 ; Colette Mathon, rue Carpeaux, 65.

Décès. — Rosalie Weymeersch, épouse Coeman, 66 ans, rue de l'Yser, 26.

LANNOY

DON AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — A l'occasion du mariage de sa fille, Mlle Mory, avec M. Deffrennes, M. Mory a fait don de la viande aux personnes inscrites au Bureau de bienfaisance et du vin, du veau et des gâteaux aux vieillards de l'Hospice. M. le Maire et les membres de la Commission administrative remercient bien sincèrement M. Mory pour sa bonne générosité.

DON A L'HOSPICE. — A l'occasion du mariage de son fils, M. Marcel Deffrennes avec Mlle Marie Mory, M. Simon Deffrennes-Derache a fait don à l'Hospice d'une somme de 500 francs. M. le Maire et les membres de la Commission Administrative adressent leurs sincères remerciements au généreux donateur.

HEM

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans le tissage Philippe Desurmont et fils, rue Jules-Guesde, à em, M. Nys Jules, 63 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Hales, cour Legros, 20, contusion violente de la cuisse gauche en tombant après avoir glissé sur une broche de fer : 10 jours. — Usine Meillassoux et Mulaton, rue de Lille, à Hem, M. Decottignies Albert, 38 ans, demeurant 7, rue de la Place, à Hem, entorse au poignet droit avec fracture probable en tombant sur un ponton ; 20 jours.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion des fêtes de l'An, les bureaux de la mairie seront fermés dimanche, lundi et mardi, toute la journée. Seules les déclarations de naissances et de décès seront reçues lundi, de 10 heures à 11 heures.

RÉCEPTION OFFICIELLE. — M. le Maire informe la population qu'il ne recevra pas de visites à l'occasion du 1er janvier.

RETRAITE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin durant les nuits des 30, 31 décembre 1928 et 1er janvier 1929.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Fontaine Sonia ; rue de Croix, Cité Leclercq ; Deroullers Michel, rue du Voisinage, 5.

Publication. — Gustave Descamps, chocolatier à Roubaix, 68, rue Decrême, et Gabrielle Marécaux, doubleuse, rue Jean-Jaurès, 55, à Hem.

Décès. — Demarque Alphonse, 5 ans, rue Vaillant, 14.

FLERS

A L'OCCASION DU NOUVEL AN. — Les bureau de la mairie seront fermés le lundi 31 décembre 1928 sauf le bureau de l'Etat Civil, qui sera ouvert de 11 heures à 12 heures.

ETABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 30 et 31 décembre 1928 et 1er janvier 1929.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La Consultation des nourrissons pour la section du Bourg aura lieu le jeudi 3 janvier 1929, à 14 h., à l'école des garçons, rue de la Mairie.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la mairie seront fermés le lundi 31 décembre 1928, sauf le bureau de l'état civil, qui sera ouvert de 11 à 12 heures.

ETABLISSEMENTS OUVERTS AU PUBLIC. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 30 et 31 décembre 1928 et 1er janvier 1929.

POUR LES PAUVRES. — A l'occasion d'un banquet de la société de javelots de chez M. Charles Laby, une quête a été faite au profit du Bureau de Bienfaisance, elle s'est montée à la somme de 23 fr. 75, que ce Comité a remis à l'Association Charitable.

— D'une quête faite à l'issue d'un souper de bouleurs chez M. Augustin Foreau, une somme de 25 fr. a été recueillie et donnée par ce comité au Bureau de Bienfaisance. Remerciement de l'Association charitable.

LEERS

PERSONNAGE BRUTAL

Florimond M... se trouvait en état d'ivresse Il fouettait son cheval à tour de bras et la bête, affolée, faisait dans la centre du village, une galopade des plus dangereuses.

Le garde champêtre arriva sur les lieux et ordonna à ce dernier de cesser de maltraiter son cheval, mais au contraire, il refouetta celui-ci de plus belle et le garde n'eut que le temps de se jeter de côté pour éviter d'être renversé. Quelques instants après, le cheval, épuisé, venait buter contre l'estaminet Gabek, sur la place de Leers et s'abattait.

C'est là que le garde put se saisir de Florimond M... et l'enfermer jusqu'au lendemain au violon municipal pour y cuver son vin.

Il en sortit gratifié d'un procès-verbal pour les multiples contraventions qu'il avait encourues.

CONTRAVENTIONS. — Le garde champêtre Vosdey a dressé à la charge de Maighem Florimond, charretier, une contravention pour ivresse, tapage, mauvais traitements à animaux, excès de vitesse.

DERNIÈRE HEURE

La Chambre vote le budget de 1929, retour du Sénat

Nous parlons en deuxième page de la première séance tenue par la Chambre. Réunie ensuite une deuxième fois, l'assemblée a commencé l'examen du projet de budget de 1929 retour du Sénat. Dans son rapport, M. de Chappedelaine déclara que la Commission des Finances avait accepté plus de la moitié des modifications. « Si la Chambre la suit, ajouta-t-il, il n'y aura plus de divergences que sur 17 articles ».

Le Président appela ensuite les différents chapitres du budget des dépenses sur lesquels les deux assemblées ne sont pas d'accord. La Chambre ratifia sans objection, les propositions de sa commission des finances.

Les salaires des cantonniers

Après une intervention de M. BEDOUCE, la Chambre, dans sa quasi-unanimité, rétablit le chiffre primitivement voté par la Chambre au budget des travaux publics pour les salaires des cantonniers.

Le budget des dépenses fut adopté. Et l'on suspendit la séance pour permettre à la Commission des Finances d'examiner certains articles de la loi de finances.

L'indemnité parlementaire

La Commission des Finances de la Chambre a adopté le texte du Sénat

Après avoir entendu M. Chéron, la Commission des finances de la Chambre a décidé de statuer immédiatement sur l'art. 61 consacrant le relèvement de l'indemnité parlementaire. Elle a adopté le texte revenu du Sénat par 7 voix contre 3 et 2 abstentions.

Le vote par le Sénat du projet relatif aux incompatibilités parlementaires

Voici des détails complémentaires sur l'adoption par le Sénat des articles du projet relatif aux incompatibilités parlementaires. Les deux premiers articles furent adoptés sans débat.

Sur l'article 3 (incompatibilité avec le mandat législatif des fonctions de directeur, administrateur, etc., de Sociétés, entreprises, etc, jouissant à titre spécial, d'avantages assurés par l'Etat), M. FARJON demanda pourquoi le dernier paragraphe disait que pourraient être provisoirement conservées des fonctions désormais incompatibles.

M. PENANCIER, rapporteur : Lorsqu'une fonction temporaire a été confiée à des parlementaires, nous voulons que ce mandat aille jusqu'à sa limite.

Sur l'article 4 (incompatibilités du mandat législatif avec les fonctions de directeur dans une société par actions ayant un objet exclusivement financier et faisant appel à l'épargne), M. Poincaré déclara que le gouvernement était disposé à accepter une disposition additionnelle spécifiant que la déchéance du mandat législatif ne s'appliquerait pas si l'affaire financière dans laquelle entrait le parlementaire, se rattachait aux entreprises auxquelles il participait avant son élection. L'article 4 est adopté avec cette disposition additionnelle.

L'article 6 (interdiction aux membres du gouvernement et du parlement de faire ou laisser figurer leur titre sur les documents relatifs à une entreprise financière, industrielle ou commerciale) fut adopté ainsi que l'article 7 (sanctions), l'article 8 (procédure de déchéance).

Puis l'ensemble fut adopté.

A propos du scandale de la "Gazette du Franc"

M. F. Mouthon, directeur du « Journal » a adressé à M. Glard, la lettre suivante :

Monsieur le Juge d'instruction,

« Me Dominique a communiqué, aujourd'hui » à la presse, des déclarations de Mme Hanau » d'où il résulterait que M. Amard s'est présenté » chez elle comme envoyé par le directeur du » « Journal » et qu'elle lui aurait remis, à son » intention, des sommes importantes.

» Je n'ai jamais vu, ni M. Amard, ni Mme » Hanau, ni personne de leur entourage. Je n'ai » jamais eu avec eux, ni directement ni par » personne interposée, aucun rapport d'aucune » sorte et n'ai eu de l'affaire de la « Gazette » du Franc » que ce qu'en rapportaient les journaux et nos propres enquêteurs.

» Je vous serais reconnaissant, M. le Juge » d'instruction, de bien vouloir me mettre en » présence, dans votre cabinet, de toute personne qui prétendrait le contraire.

» Veuillez agréer, etc.... ».

L'enquête en Alsace au sujet de l'attentat contre M. Fachot

Conformément aux instructions de M. Matifas, juge d'instruction au tribunal de la Seine, les vérifications relatives à l'attentat contre M. Fachot se sont poursuivies hier en Alsace.

Plusieurs personnes, notamment Mme Benoit et l'abbé Adrian, curé de Walbourg, ont été interrogés par les fonctionnaires de la direction des services généraux de police d'Alsace et de Lorraine, accompagnés de leurs collègues de la préfecture de police de Paris

Les résultats de ces auditions ont été transmis au juge d'instruction à Paris.

On confirme qu'il est bien exact qu'une lettre adressée à Georges Benoit (poste restante à Strasbourg) et provenant d'un autonomiste notoire, a été saisie récemment. Cette lettre, immédiatement transmise à M. le juge d'instruction à Paris, a été ouverte, par les soins de ce magistrat, en présence de l'inculpé et de son défenseur.

Son contenu ne semble pas de nature à modifier, pour le moment, la conduite de l'instruction.

On va procéder à un nouvel examen mental de M. Klotz

Faisant droit à la requête de Me Torrès, M. de Gentile, juge d'instruction, a désigné les médecins experts qui devront procéder à un nouvel examen mental de M. Klotz. Ce sont le docteur Vinnaret, professeur à la Faculté de Médecine ; le docteur Boublnovitch, médecin chef de l'Hospice de Bicêtre et le docteur Mallet.

Pour interdire le démarchage financier

M. Ernest Pezet et ses collègues du groupe des démocrates populaires ont déposé une proposition de loi interdisant le démarchage financier d'actions, d'obligations, de bons, de parts, de titres de tous ordres au domicile privé des particuliers, que la démarche ait été ou non suivie de vente.

Les passagers de marque en gare de Jeumont

Voici les personnalités qui sont passées en gare de Jeumont, entrant ou sortant de France : M. Tschoffen Paul, ministre de la Justice de Belgique, venant de Paris, se rendant à Liège ; M. Daniel Morris, fonctionnaire anglais de la Commission des Réparations, venant de Paris, se rendant à Berlin ; M. Binet, consul de France à Berlin, accompagné de sa femme, se rendant à Paris ; M. Mosciecki Henri, chef de division au ministère des Affaires étrangères de Pologne, venant de Varsovie, se rendant à Paris ; M. Timuska Karlis, directeur au ministère des Communications de Lettonie, venant de Riga, se rendant à Paris ; M. Léopold Von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne en France, venant d'Aix-la-Chapelle, se rendant à Paris.